



Assemblée générale

Distr. générale
4 octobre 2005
Français
Original: anglais

Soixantième session

Points 46, 50, 51 et 57 de l'ordre du jour

**Application et suivi intégrés et coordonnés des textes
issus des grandes conférences et réunions au sommet
organisées par les Nations Unies dans les domaines
économique et social et dans les domaines connexes**

Questions de politique macroéconomique

**Mise en œuvre et suivi des textes issus de la Conférence
internationale sur le financement du développement**

Activités opérationnelles de développement

Lettre datée du 26 septembre 2005, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la Jamaïque auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte de la Déclaration ministérielle adoptée à l'occasion de la vingt-neuvième Réunion annuelle des ministres des affaires étrangères du Groupe des 77, qui s'est tenue au Siège de l'Organisation des Nations Unies, le 22 septembre 2005 (voir annexe).

Au nom du Groupe des 77 et de la Chine, je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de l'Assemblée générale, au titre des points 46, 50, 51 et 57 de l'ordre du jour.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent de la Jamaïque
auprès de l'Organisation des Nations Unies,
Président du Groupe des 77
(Signé) Stafford Neil



**Annexe à la lettre datée du 26 septembre 2005, adressée
au Secrétaire général par le Représentant permanent
de la Jamaïque auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Déclaration ministérielle

1. Les ministres des affaires étrangères du Groupe des 77 et de la Chine se sont réunis à New York le 22 septembre 2005 à l'occasion de la vingt-neuvième Réunion annuelle des ministres, présidée par M. K. D. Knight, Ministre des affaires étrangères et du commerce extérieur de la Jamaïque, qui représentait le Président du Groupe des 77.

2. Les ministres ont rappelé le succès du deuxième Sommet du Sud, tenu du 12 au 16 juin à Doha par le Groupe des 77 et de la Chine. Ils ont remercié le Gouvernement qatarien d'avoir organisé le Sommet et réaffirmé leur volonté d'œuvrer pour l'application intégrale de la Déclaration et du Plan d'action de Doha, en particulier en ce qui concerne le renforcement de la coopération Sud-Sud, notamment sur le plan régional et interrégional. Ils ont également appelé la communauté internationale, y compris les institutions financières internationales, à appuyer les efforts des pays en développement par l'intermédiaire, entre autres, de la coopération triangulaire.

3. Les ministres ont relevé qu'une commission nationale instituée par l'État du Qatar travaillait aux modalités de mise en place du Fonds du Sud pour le développement et l'assistance humanitaire et qu'un rapport serait soumis à la présidence du Groupe au plus tard en janvier 2006.

4. Ils se sont félicités de la réunion du Groupe d'experts pour l'élaboration d'une plate-forme de développement pour le Sud, tenue à Kingston les 29 et 30 août 2005, que le deuxième Sommet du Sud avait prescrite. Ils ont pris acte du rapport intérimaire sur l'élaboration de la plate-forme (G-77/AM(XVII)/2005/8) présenté par la présidence du Groupe des 77 et convenu que celle-ci devait poursuivre son action à cet égard en concertation avec le Centre du Sud et toute autre institution compétente.

5. Les ministres ont examiné l'évolution de la situation économique internationale et les activités menées par l'Organisation des Nations Unies dans le cadre de son action en faveur du développement, notamment le document final du Sommet mondial de 2005 et la réunion sur le financement du développement tenue au cours de la Réunion plénière de haut niveau de l'Assemblée générale, le 14 septembre 2005. Ils ont réaffirmé leur attachement aux objectifs du Millénaire pour le développement et aux autres objectifs de développement adoptés à l'échelon international, tout en réitérant l'appel lancé aux partenaires de développement pour qu'ils s'acquittent de leurs obligations, en particulier dans le contexte d'un partenariat mondial pour le développement.

6. Les ministres ont noté que si la section du document final du Sommet mondial de 2005 consacrée au développement n'a pas répondu aux attentes du Groupe des 77 et de la Chine, certains éléments positifs pourraient néanmoins servir de base pour promouvoir le respect des engagements pris lors des précédents sommets et conférences organisés sous l'égide de l'ONU. Ils ont décidé de s'employer spécialement à promouvoir ces objectifs pendant la session en cours de l'Assemblée générale. Ils ont appelé l'attention en particulier sur la décision prise par certains

pays donateurs de fixer des calendriers pour la réalisation de l'objectif consistant à consacrer 0,7 % du PIB à l'aide publique au développement et sur la nécessité d'une solution rapide, efficace, globale et durable aux problèmes découlant de la dette des pays en développement. Ils ont regretté que les questions commerciales n'aient pas été traitées de manière plus approfondie et se sont inquiétés de l'attention insuffisante accordée aux inégalités systémiques des relations économiques internationales, et en particulier du fait que la participation des pays en développement aux travaux des institutions de Bretton Woods, dont le fonctionnement leur est défavorable, ne s'accroît que lentement. Les ministres ont également attiré l'attention sur l'importance d'une application intégrale des recommandations issues du Sommet, notamment celles portant sur la recherche-développement en science et en technique et sur le renforcement du système de santé dans les pays en développement.

7. Les ministres ont souligné l'importance, dans le contexte de la réforme de l'Organisation de Nations Unies, d'un Conseil économique et social fort et responsable afin de promouvoir la réalisation des objectifs de développement et la mise en place d'une coopération économique internationale.

8. Ils ont insisté sur le fait qu'il importait d'envoyer un message politique fort à la Réunion ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce qui se tiendrait à Hong Kong dans le courant de l'année, afin qu'une attention particulière soit accordée au volet développement du commerce dans tous les domaines de négociation.

9. Les ministres ont rappelé l'intérêt d'un financement accru du développement, notamment la nécessité d'atteindre l'objectif déjà ancien consistant à consacrer 0,7 % du PIB à l'aide aux pays en développement, à alléger davantage et de manière plus vaste la dette des pays en développement et à continuer de rechercher des sources de financement supplémentaires et novatrices. À cet égard, ils ont salué la proposition de l'État du Qatar tendant à organiser, en 2007, une conférence de suivi de la Conférence internationale sur le financement du développement.

10. Les ministres ont pris connaissance avec intérêt du rapport intérimaire du Président du Groupe des 77 sur la Chambre de commerce et d'industrie du Groupe, contenu dans le document G-77/AM(XVII)/2005/6/REV.1, et ont approuvé les recommandations qui y figuraient. Ils ont convenu que le texte final sur le sujet serait présenté par le Président à la Réunion ministérielle annuelle du Groupe en septembre 2006 afin que les ministres l'examinent et y donnent les suites qu'ils jugeraient utiles.

11. Les ministres ont approuvé le rapport de la douzième Réunion du Comité d'experts du Fonds d'affectation spéciale Perez-Guerrero pour la coopération économique et technique entre pays en développement (G-77/AM(XVII)/2005/2), soumis conformément aux directives d'utilisation du Fonds, et ont souscrit aux recommandations qui y étaient formulées. Ils ont félicité le Président du Comité d'experts pour son dévouement, se sont déclarés satisfaits des résultats obtenus par le Fonds et ont invité les États membres à participer à la Conférence des Nations Unies pour les annonces de contributions qui se tiendrait le 11 novembre 2005 à New York.

12. Les ministres ont approuvé les états financiers du compte du Groupe des 77 pour la coopération économique entre pays en développement (G-77/AM(XVII)/2005/3) pour l'exercice allant du 1^{er} janvier au 31 août 2005, présentés par la présidence du Groupe, et ont engagé les États membres qui ne l'avaient pas encore fait à s'efforcer de régler leurs contributions non acquittées.

13. Les ministres ont salué l'élection de la République d'Afrique du Sud à la présidence du Groupe des 77 en 2006.
